

Analyses bibliographiques

Yanis Thomas
Centrafrique, un destin volé.
Histoire d'une domination
française



Marseille, Agone/Survie, 2016,
235 pages, EAN : 9782748902648,
13 €.

Le Centrafrique a été colonisé par la France pendant un peu plus d'un demi-siècle ; il est indépendant depuis à peu près la même durée. Yanis Thomas, l'auteur de cet ouvrage, rassemble ces deux moments sous un sous-titre englobant, *Histoire d'une domination française*, explicité par les têtes de chapitres : « La razzia coloniale », « Une fausse indépendance », « La France dans le bourbier centrafricain », « L'échiquier centrafricain », « Les richesses d'un pays pauvre ».

Poursuivant depuis un demi-siècle des travaux de recherche, d'inventaire et de

coopération technique, j'ai personnellement assisté – observateur impuissant – à la dégénérescence de l'État centrafricain, en raison de son histoire et de mauvaises gouvernances, évoquées sans concession par un ancien ministre centrafricain¹. Yanis Thomas nous apprend qu'il a commencé à se pencher sur ce pays en décembre 2012. Ses constatations et appréciations concernant le début du ^{xxi}e siècle en RCA sont fouillées et instructives. Bien informé sur l'actualité récente, il lui manque un regard rétrospectif nourri de recherches bibliographiques sur le temps long.

Contrairement au Tchad où la conquête fut militaire (1900-1916), l'occupation du Centrafrique fut civile (p. 17), avec évidemment quelques accrochages. Il est hélas exact que le gouvernement français crut à la fin du ^{xix}e siècle que des sociétés civiles concessionnaires (sur le modèle Léopoldien du Congo belge) pourraient mettre le pays en valeur. Ce fut un fiasco, dénoncé par Pierre Kalck². Ces sociétés, sans assises financières, recherchaient le profit immédiat plutôt qu'à long terme.

Entre les deux guerres mondiales, le pays était sous-administré par quelque trois cents fonctionnaires et militaires français. Des cultures de rente furent progressivement développées à partir de six stations agronomiques : coton³, café, tabac de cape. Il n'en reste plus grand-chose depuis les années 1990 en raison des méfaits

1 De Sassara H., 2014, *Centrafrique, la dérive singulière*, Paris, L'Harmattan.

2 Kalck P., *Histoire de la République centrafricaine*, 1974, Paris, Berger-Levrault, réédité en 1992 par L'Harmattan.

3 Félix Eboué (1884-1944), administrateur, introduisit la culture du coton en Oubangui-Chari dans les années 1930. Futur gouverneur général de l'AEF (1940-1944). Not. Biogr. p.212-215 in *Hommes et Destins*, vol. I, Académie des sciences d'outre-mer.

des Zaraguinas ou « coupeurs de route » (p. 81). Émeutes et pillages urbains ont détruit les commerces et les quelques usines du pays : l'outil de travail n'a pas été protégé.

Odile Tobner, qui avait succédé à François-Xavier Verschave, président fondateur de l'association Survie, écrit dans la préface (p. IX) : « Les sociétés françaises règnent sur l'économie centrafricaine. » C'était probablement exact en 1960, à l'Indépendance, à côté de sociétés belges et de commerçants portugais ou grecs. Qu'en reste-t-il aujourd'hui, alors que l'on évoque toujours le pillage des matières premières par la France? En raison de l'éloignement de la mer, l'exploitation forestière ne fut réellement développée qu'à partir de 1970. Selon l'auteur lui-même (p. 175), les Libanais exportent 60 % du marché centrafricain, les Chinois 28 % et les Français 11 % !

L'or et les diamants furent découverts par des Français⁴ à partir de 1912 et 1914. De petites sociétés exploitèrent des gisements alluviaux; elles fermèrent après l'Indépendance, l'autorisation de fouiller étant ouverte à tous. Les diamineurs sont Centrafricains, mais les collecteurs sont des commerçants musulmans étrangers dits Haoussas. Trop souvent en fraude, hors douanes, les diamants centrafricains sont commercialisés sur les places d'Anvers, de Tel-Aviv et désormais de Dubaï et Mumbai (p. 161-164). Quel profit pour la France ?

Ce sont les recherches géophysiques françaises⁵ qui permirent de circonscrire les recherches pétrolières dans l'est du Niger, comme sur la frontière tchado-centrafricaine (fossés de Doba, Baké, Doceo...). Mais les premiers travaux furent le fait des Américains (Exxon – Conoco, 1986), relayés par un consortium sino-qatari (p. 181) !

De même que, pour le Centrafrique, furent réalisées par l'IRD des cartes climatiques, orohydrographiques, pédologiques, phytogéographiques et des monographies hydrologiques, les travaux d'établissement de la carte géologique (1964) de RCA par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières⁶ mirent en évidence le gîte uranifère de Bakouma. Les grandes difficultés d'exploitation prévues (uranium dispersé dans les cavités d'un modelé karstique démantelé, noyé dans des alluvions marécageuses sous forêt humide) lui firent préférer le gîte d'Arlit affleurant dans le désert nigérien. Comme l'écrit Yanis Thomas, ce ne peut être qu'une sordide manipulation financière avec des « facilitateurs » (p. 184) qui a pu faire revenir Areva sur ce site où la société avait tout à perdre ! Quant au désastre écologique : « Les terres radioactives n'ont pas été enfouies » (p. 188), rappelons que le gîte n'a jamais été mis en exploitation !

Il est dans le chapitre I (p. 27) une affirmation provenant de Stephen Smith⁷ : « L'Afrique-Équatoriale française a perdu environ un tiers de sa population

4 Brustier Louis découvrit le diamant en 1912, in Mestraud J.-L., Bessoles B., 1982, *Géologie et ressources minérales de la République centrafricaine*, Mém. BRGM n° 60, Orléans.

5 Louis P., 1970, « Contribution géophysique à la connaissance géologique du bassin du lac Tchad », Mém. Orstom 42.

6 Mestraud J.-L., Bessoles B., 1982, *op. cit.*

7 Smith S., Robert P., Sole R., 2003, *Le Fleuve Congo*, Arles, Actes sud.

entre 1880 et 1930. » Je ne puis laisser passer cette affirmation reprise par Odile Tobner (p. VII) : « Un tiers des habitants disparaissent entre travail forcé, exactions, répressions. » Jamais cité, j'ai publié un article : « Évolution de la population de la RCA et de Bangui » (Département des études de population, Udéac, janvier 1986), qui montrait la croissance régulière de la population oubanguienne depuis le premier recensement administratif de 1921 et indiquant 730 000 habitants. On ne peut retenir les grossières estimations de l'historien de l'AEF, G. Bruel, tirées de ses observations en remontant quelques cours d'eau : 2 millions d'habitants en 1907 qu'il ramena lui-même à 1 350 000 habitants en 1918. Il ne manqua pas de souligner qu'au nord-est du pays, 170 000 km² étaient désertés : « C'est l'ancien Dar Fertit où, depuis des siècles sans doute, on est venu chasser l'esclave⁸. »

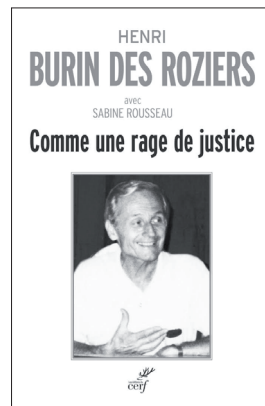
Dans une intervention : « Regard rétrospectif sur le Centrafrique. Choses vues et lues » (Séance Asom du 16 janvier 2014), j'estimais, comme Odile Tobner, que l'opposition chrétiens-musulmans « est aussi nouvelle qu'artificielle » (p. IX), du moins depuis un siècle.

Contrairement à F.-X. Verschave, et à l'auteur, je pense que, pour parler d'un pays, il faut en connaître le milieu physique et humain. La France a ouvert le Centrafrique à la mondialisation et n'est pas la cause de tous ses malheurs. Que l'auteur sache que des chercheurs français ont essayé de faire au mieux un travail d'inventaire des ressources naturelles de ce pays (qui ne regorge pas de « terres fertiles » et qui reste enclavé) et de participation à sa mise en valeur. Le Centrafrique, comme

le Tchad, a apporté à la France au moins autant de soucis que d'avantages. Souhaitons que ce pays retrouve la paix et la voie d'un développement harmonieux.

Yves Boulvert
Directeur de Recherche
Orstom-IRD (e.r.)
Membre de l'Asom

Henri Burin des Roziers,
avec Sabine Rousseau
Comme une rage de justice



Paris, Éd. du Cerf, 2016, 176 pages,
EAN : 9782204105415, 19 €.

Faire du témoignage et du parcours de vie d'un militant un enseignement pour les acteurs du développement, tel est l'objet de cet ouvrage. Il convient de préciser d'emblée qu'il ne prétend pas avoir une vocation scientifique, mais c'est au regard de l'engagement et du parcours de

8 Voir également Prins P., *Une histoire inconnue de l'Afrique Centrale 1895-1899*, CTHS

foi d'Henri Burin des Roziers qu'il entend rendre compte de son combat au nom de la justice. La dimension spirituelle est la trame du récit, et toute personne entreprenant la lecture de ce livre doit en tenir compte afin de bien saisir l'angle de vision proposé.

Ce livre émane de seize heures d'entretien avec Henri Burin des Roziers, frère dominicain âgé de 85 ans et résident au couvent Saint-Jacques, à Paris. Les réflexions proposées sont d'autant plus pertinentes que les questions sont soulevées par une historienne, Sabine Rousseau, avec un regard distancié et non directement aux prises de l'acteur de terrain. Dans la lignée de la littérature humanitaire, des récits de voyage et témoignage, ce livre tient sa singularité du fait du pacte non biographique. Pour l'auteur, longtemps réticent à l'idée de rédiger un livre, seuls ses combats et actions militantes méritent l'écriture d'un ouvrage.

Les deux premiers chapitres reviennent sur l'origine des actes militants de Henri Burin des Roziers et sa vocation religieuse. C'est tout d'abord son service militaire dans les pays du Maghreb, en 1954, qui lui fait sentir la soif d'indépendance d'un pays opprimé, l'Algérie, point de départ de son engagement. La figure charismatique du Père Congar a aussi considérablement influencé ses choix. Fasciné par le courage de cet homme d'Église condamné par Rome pour sa défense théologique des prêtres ouvriers, Henri Burin des Roziers en tire sa liberté de pensée et sa distanciation critique à l'égard des institutions. En 1956, il part à Cambridge dans le cadre de sa thèse de droit, puis il fait une année de noviciat à Lille avant d'entrer au Saulchoir, à Étioilles, afin de réaliser ses études dominicaines. Lorsqu'il devient aumônier en 1965 avec Jean Raguénès, il prend

conscience des responsabilités de son engagement auprès de jeunes qui deviendront les futurs responsables politiques. Déjà, il adopte un enseignement religieux atypique : loin du dogmatisme, il se veut un fervent promoteur du militantisme et de l'humanisme. L'aumônerie située rue Gay-Lussac devient le siège de nombreux débats au moment des événements de Mai 68. Beaucoup d'étudiants délaissent les pratiques religieuses, cela amène l'auteur à distinguer la foi en une personne et la croyance aux valeurs évangéliques (service aux pauvres et aux marginalisés, respect de l'autre), dont nombre d'entre eux continuent de se réclamer.

Comprendre les raisons de son engagement militant et religieux est un préliminaire indispensable pour analyser son action sociale en Haute-Savoie, développée dans le troisième chapitre. Au début des années 1970, Henri Burin des Roziers expérimente la dureté du travail des ouvriers à l'usine et la vie en HLM. Embauché à la DDASS en 1971, il enquête sur la situation du logement des immigrés dans cette région. Il rédige alors des arrêtés d'insalubrité, mal reçus par les patrons, à l'époque. Loin d'adopter une position d'intellectuel, il privilégie la proximité avec les plus pauvres. Sa rage de justice le conduit ensuite à la création du Comité vérité justice, qui a pour principale mission de dénoncer des affaires au nom de la lutte pour la justice. Dans l'exemple emblématique du procès en diffamation dans l'affaire d'Argonay, le Comité met à jour des vérités étouffées par les autorités locales et services de presse. Il dénonce notamment une mauvaise prise en charge des patients et des problèmes de financement de la clinique. C'est également à la fin des années 1970, au fil des contacts avec des réfugiés d'Amérique latine et des amitiés nouées avec des Brésiliens,

notamment Mgano, qu'il commence à s'intéresser de près à la situation de la justice au Brésil.

Le point culminant de cet ouvrage et vers lequel converge et prépare chacun des chapitres précédents, est l'engagement de l'auteur au Brésil. Ce dernier chapitre, de loin le plus long, revient sur l'engagement de celui qu'on surnommait « l'avocat des sans-terre » et sur la thématique de lutte pour le droit à la terre au Brésil. « L'option pour les pauvres » s'inscrit dans la lignée des actions sociales entreprises en Haute-Savoie. Dans un pays où la terre revêt un caractère sacré, il cherche à défendre les petits face aux gros propriétaires terriens détenant la majorité des terres, ce qui est source d'inégalités majeures et de tensions sociales fortes. Travaillant avec la Commission pastorale de la terre, d'une part, il cherche à conscientiser les paysans pour qu'ils prennent conscience de leurs droits, notamment en s'appuyant sur le cas du Goias. D'autre part, sa position d'avocat lui permet d'engager des démarches de condamnation de plusieurs assassins de présidents du syndicat mais aussi de défendre les travailleurs esclaves en condamnant les *pistoleros*. On peut néanmoins regretter qu'il ne soit pas davantage fait mention de la situation actuelle vécue par le Brésil. La mise en regard de cet engagement auprès des paysans sans terre au nom de la justice et les problématiques actuelles (Bolsa familia, hausse des inégalités, scandales de corruption) pourrait se montrer plus pertinente.

Enfin, ce n'est certainement pas anodin si Henri Burin des Rozières conclut son témoignage sur la figure de Bartolomé de Las Casas : « J'ai essayé de vivre comme lui. Et, comme lui, je crois que la révolte contre l'injustice a toujours été

le moteur, la motivation principale de ma vie. » Que l'on soit féru de justice ou non, ce témoignage présente un atout majeur aussi bien pour les acteurs de terrain sur des questionnements tels que l'acte militant, l'engagement politique, la question sécuritaire, que pour les théoriciens du développement sur le couple intellectuel/acteur de terrain.

Marie Romsée
Association Études
et Développement, IEDES

Justine Brabant
*« Qu'on nous laisse combattre
et la guerre finira ». Avec les
combattants du Kivu*



Paris, La Découverte, 2016,
248 pages, EAN : 9782707183637,
21 €.

Ce livre aide à s'interroger sur une préoccupation propre aux sciences sociales mais aussi à nombre d'auditeurs ou lecteurs

d'informations, en particulier lorsqu'elles portent sur l'Afrique. Formulons donc cette interrogation à partir du travail de Justine Brabant, qui a une formation et une pratique en sciences sociales et en journalisme : comment discréditer des poncifs, des qualifications d'acteurs, des tableaux de situations présentés et souvent reçus comme des certitudes sur la réalité ? Il s'agit en l'occurrence de représentations publiées en France par des journaux et traitant de l'Est du Congo, du Sud et du Nord Kivu. Elles sont relevées à plusieurs reprises dans *Qu'on nous laisse combattre...* En voici quelques exemples : la présentation des combattants comme « des bandes de mercenaires et de pillards », massacreurs et violeurs (p. 23-24, 200, 202), des miliciens livrés à eux-mêmes (p. 149), les guerres de l'Est du Congo décrites comme « des histoires de tueries et de chefs de guerre cupides » (p. 186). Les auteurs de ces jugements sont soit des journalistes, soit des acteurs humanitaires ; apparaissent également des personnages qui par leur statut symbolique contribuent à légitimer ces disqualifications, tels Éric Orsenna et Jacques Chirac cosignant avec d'autres, en 2012, une tribune publiée par *Le Monde*. En outre, certains chercheurs accréditent ces poncifs lorsque les uns expliquent les engagements armés exclusivement par la recherche de l'accès aux richesses minières (p. 217-220), tandis que d'autres attribuent la violence à une « culture » qui serait propre au Congo (p. 91).

Pour contrecarrer et ces déclarations et ces explications, l'auteure a longuement enquêté à l'Est du Congo à partir de janvier 2012, en rencontrant des membres de groupes armés : les combattants des Kivus. Notons d'emblée qu'elle n'est pas la seule à effectuer et publier des recherches de terrain consacrées à cette région et à ces groupes. Du reste, elle souligne sa dette à l'égard des travaux de chercheurs et des échanges qu'elle a eus avec eux, notamment Christoph Vogel et Judith Verweijen. L'assise scientifique de ce travail est assurée, y compris par la critique des analyses qui constituent des obstacles intellectuels à la connaissance des réalités combattantes.

Comment l'enquêtrice a-t-elle opéré et comment relate-t-elle son suivi des combattants et des intellectuels qui circulent entre lieux de combats et villes où militer (Bukavu, Uvira et Goma) ? Les démarches d'enquête sont classiques : interviews, recueil de biographies, contacts privilégiés avec quelques jeunes intellectuels vivant en ville et engagés dans les luttes, interrogations sur l'histoire des milieux combattants et des groupes *mayi mayi*¹ aux Kivus depuis les rébellions des années 1960, collecte de documents, prises de photographies². Méthodes certes classiques mais leur singularité est d'être appliquées à un contexte où l'approche des acteurs placés dans les situations de combat ou d'autodéfense se révèle souvent périlleuse et toujours ardue en raison des difficultés

-
- 1 Le qualificatif de « *mayi mayi* » désigne des réalités différentes selon les périodes et selon les contextes. À partir des années 1990 les groupes *mayi mayi* se multiplient au Nord et au Sud Kivu. Ces groupes ne sont pas coordonnés de manière générale et établissent entre eux des alliances fluctuantes. Leur nom vient de la protection assurée par une aspersion d'eau lors de cérémonies préalables aux combats. L'« eau » se dit *mayi* en swahili. L'autodésignation comme *mayi mayi* correspond-elle constamment à cette pratique ? Le terme existe depuis au moins les rébellions des années 1960 auxquelles participa l'un des informateurs de Justine.
 - 2 Ces photographies sont accessibles sur : <https://www.flickr.com/photos/72284422@N08/> (novembre 2016).

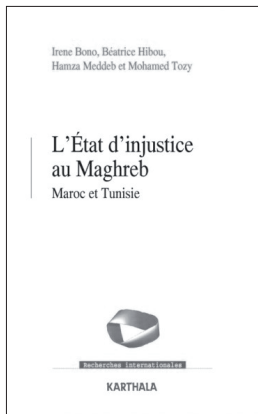
d'accès. Concernant ces difficultés, la narration est minutieuse : pour chaque cas où il s'agit de rencontrer le chef d'un groupe armé, Justine Brabant fait le récit de son parcours, souvent en moto-taxi, puis à pied, durant de longues marches, accompagnée d'un représentant ou de plusieurs hommes du groupe qu'elle veut atteindre : « Les groupes armés se terrant souvent dans des zones hors d'atteinte de tout véhicule motorisé », d'où l'auto-consigne : « Ne jamais se réjouir trop tôt d'une boue d'apparence peu profonde » (p. 124-127). C'est l'occasion de décrire, d'une part, la nécessité de porter un type de bottes appelées « godillots » au Kivu et, d'autre part, la nécessité pour un homme qui revient en ville de ne plus les porter afin d'éviter « des problèmes » avec les militaires des Forces armées congolaises (FARDC). Autre caractéristique de ces lieux hors d'atteinte : les difficultés de communication auxquelles un chapitre est consacré sous le titre « Le Motorola ». Il est en effet indispensable aux divers commandants de pouvoir contacter, à partir du maquis, leurs subalternes, leurs alliés, leurs représentants dans les villes, ou encore des journalistes étrangers, des membres d'ONG locales et internationales. Communiquer est essentiel au point que des batailles se sont jouées « pour conquérir des positions où, au milieu des montagnes, les fameuses petites barres de l'opérateur téléphonique s'affichent » (p. 131).

Un tel souci de décrire à la fois les contraintes de l'enquête et les conditions matérielles des activités combattantes est constant dans ce livre. C'est ce qui lui permet de contourner les condamnations virulentes et les explications rationalisantes. Mais il ne s'agit pas cependant d'euphémiser les pratiques de violence communes à l'Est du Congo. L'auteure a enquêté sur les viols commis par toutes

les forces détentrices d'armements, sur le contrôle de zones minières par certains groupes et les profits qu'ils en tirent, sur les exactions commises par les groupes combattants dans leur environnement à l'encontre des habitants (vol de bétail et de produits agricoles, taxations forcées), sur les taxes imposées en installant des barrières en travers des routes, sur les connexions entre ONG locales et forces mayi mayi. C'est bien ce tableau des violences réellement exercées qui nourrit les poncifs communément répandus sur les groupes armés. Il reste que l'observation d'une quinzaine de groupes armés menée par Justine Brabant permet d'une part de les différencier et d'autre part de ne pas les considérer sous l'angle unique de leurs violences. En outre, l'auteure ne cesse de rappeler que d'autres motifs que l'enrichissement et le contrôle de territoires sont formulés par les leaders et militants de groupes mayi mayi qu'elle a interrogés : ainsi sont-ils nombreux à rappeler qu'ils ont commencé à devenir des guerriers pour combattre les forces armées rwandaises lorsqu'elles occupèrent l'Est du Congo, de 1996 à 2003. Ces leaders et ces militants se présentent donc comme des « patriotes » et des « résistants » qui se sont opposés à des agresseurs étrangers et aux forces locales qu'ils soutenaient. Cependant, la multiplication des groupes armés, leur persistance en 2012 et les années qui suivent ne tiennent plus aux facteurs patriotiques qui furent à l'origine des groupements mayi mayi. Après 2003, chaque groupe combat contre les exactions commises par d'autres groupes et les forces gouvernementales (FARDC), et ces combats entretiennent la nécessité de se maintenir dans le maquis, quand aucune autre activité ne paraît envisageable.

Marc Le Pape
Imaf

Irène Bono, Béatrice Hibou,
Hamza Meddeb, Mohamed Tozy
L'État d'injustice au Maghreb.
Maroc et Tunisie



Paris, Karthala, 2015, 442 pages,
EAN : 9782811115173, 27 €.

On retrouve avec plaisir Béatrice Hibou et son équipe de chercheurs associés, issus des deux rives de la Méditerranée, qui mènent, depuis plusieurs années, des études approfondies sur la Tunisie et le Maroc. Chaque auteur a le même souci d'analyse pluridisciplinaire dans la durée, à partir d'une problématique commune : l'injustice. Au lieu de s'intéresser avant tout aux acteurs touchés par la marginalisation pour établir une corrélation entre insatisfaction matérielle et mécontentement, il semble plus fécond pour les chercheurs d'analyser les asymétries constitutives du processus d'appartenance nationale et de formation de l'État, ou propres aux logiques de légitimation de ces asymétries, et de prendre en compte « les imaginaires de l'injustice sociale ».

À partir de cas bien circonscrits (le bassin de Gafsa) ou d'angles d'attaque originaux (comme la construction et l'utilisation de la « jeunesse » dans les divers recensements démographiques marocains), c'est une

autre vision du printemps arabe qui nous est proposée. « Analyser comment nos interrogations sur les façons de gouverner et de concevoir le pouvoir, sur les rapports à l'État et aux réformes sur la domination par le bas et la débrouille nous permettaient de reformuler et de lire l'événement des printemps arabes. »

Dans ce livre riche et dense, tous les chapitres et le contrepoint sur « la crise d'un modèle de développement » (par Virginie Diaz Pedregal, de l'AFD) sont intéressants, ce qui n'est pas toujours le cas dans les ouvrages collectifs.

À titre personnel, j'ai été particulièrement intéressé par l'introduction, signée collectivement, par les modifications du commerce frontalier (H. Meddeb) et, surtout, le « gouvernement personnel et gouvernement institutionnel de la charité, l'Initiative nationale pour le développement humain au Maroc » (B. Hibou et M. Tozy), qui propose une analyse décapante de l'option participative, de la décentralisation et de la société civile. Celle-ci s'intègre parfaitement dans le néo-libéralisme et passe de force de propositions alternatives à la consolidation de l'ordre existant. Ceux qui sont intéressés par les questions religieuses, dans la doctrine et la pratique, liront avec attention « l'offre islamiste de justice sociale, politique publique ou question morale » et « les enchaînements paradoxaux de l'histoire du salafisme », qui fournit des éléments comparatifs avec l'Égypte.

Ce livre offre une analyse théorique originale, appuyée par des analyses de terrain dans la durée, et casse certaines idées admises (p. 438). Il reste à espérer que les conditions futures de la recherche permettront à l'équipe d'élargir ses analyses comparatives au cas de l'Algérie.

Dominique Gentil

Michel Meneault,
Jean-Claude Auzoux
*Pour une aide au développement
enfin efficace et durable*



Paris, L'Harmattan, 2015, 182 pages,
EAN : 9782343066516, 18,50 €.

Cet ouvrage est un cri d'alerte rédigé par Jean-Claude Auzoux à partir des notes de Michel Meneault, un ami auquel il rend hommage, expert engagé dans la recherche et l'action de l'éco-développement, notamment au Cameroun, terrain d'observation où ces deux hommes ont fait connaissance et accumulé une longue expérience.

Il soutient l'empathie, la compréhension des cultures et contextes socioculturels des théâtres d'intervention de l'aide au développement pour la rendre efficace. C'est également un plaidoyer en faveur d'un changement du mode de développement. Jean-Claude Auzoux milite en faveur d'un éco-développement social et solidaire et d'une « économie de la frugalité » en phase avec les traditions africaines et les défis de préservation de l'environnement.

Rassemblant des anecdotes sur des projets de développement conclus par des échecs retentissants, l'auteur prend notamment

l'exemple du projet de puits d'eau et de celui du four industriel construits par ceux qu'il appelle les « aideurs-développeurs » ou « experts en développement virtuel », mais que les bénéficiaires n'utiliseront jamais après le départ de leurs généreux donateurs parce que ne répondant pas à leurs besoins réels.

Par ces anecdotes révélatrices des nombreux échecs de l'aide au développement, Jean-Claude Auzoux souligne ce qu'il qualifie de « qui-procommunication entre le Nord et le Sud », qui résulte notamment du fait que les aideurs-décideurs décident « d'en haut » et pensent connaître, mieux que les bénéficiaires aidés, les besoins de développement de leurs communautés respectives. Or, ces bénéficiaires ne peuvent pas dire non aux projets portés par les experts en développement parce que dire non à un étranger n'est pas dans leurs cultures et tradition.

Pour rendre compte de cette impossibilité de comprendre les besoins des bénéficiaires par de simples enquêtes rapides, l'auteur met en évidence le « regard en biais des Foulbé ». En effet, « l'un des éléments de fond de la politesse en Afrique, c'est d'offrir à l'étranger le visage qu'il s'attend à trouver chez celui qui l'accueille : mais c'est là un masque [...]. Or un masque ce n'est rien en soi, sinon un message destiné à ceux qui sont aptes à le saisir, à le comprendre ; autrement dit, chacun, en fonction du degré d'initiation, reçoit le message qui lui est destiné ». Face à ce « regard en biais » que les étrangers ne peuvent saisir, s'ils ne comprennent pas le sens caché et les codes culturels des lieux d'intervention, Jean-Claude Auzoux relaie la perception des villageois suivant laquelle « les blancs ont de grands yeux, mais ils ne voient que ce qu'ils croient ». Par cette formule reprise plusieurs fois tout au long de

l'ouvrage, il s'agit de dénoncer le manque d'intersubjectivité et de connivence des opérateurs de l'aide au développement qui résulte de leur manque d'empathie, c'est-à-dire « l'intelligence du cœur » vis-à-vis des communautés qu'ils prétendent aider. En lieu et place de cette empathie, les « aides-développeurs » privilégient, selon l'auteur, leur « science infuse », « leur foi exclusive et jalouse en la toute-puissance de la technique », « faisant fi des facteurs humains ». Ainsi, « faute d'empathie, et à cause d'une confiance exagérée en la seule vertu de la technique, les hommes et les femmes désignés bénéficiaires sont restés oubliés par les aides professionnels au développement. Depuis déjà deux générations ! »

Dès lors, pour « émerger du marigot de l'aide », Jean-Claude Auzoux préconise « un mode de développement *par le bas* », prenant en compte une étude du terrain afin d'identifier les vrais besoins et encourager la participation active en amont et en aval des bénéficiaires. Il suggère également de mettre en place des initiatives d'expérimentation et de démonstration des projets. Il en est de même de la formation des villageois et de leur organisation en fédérations d'associations. Il résume sa démarche en quatre étapes : « La première étape est la démonstration, la deuxième est la formation, la troisième la production et la quatrième la transformation-valorisation-commercialisation dans le cadre d'une fédération d'associations villageoises visant à la fois la sécurisation et l'amélioration des revenus des villageois. »

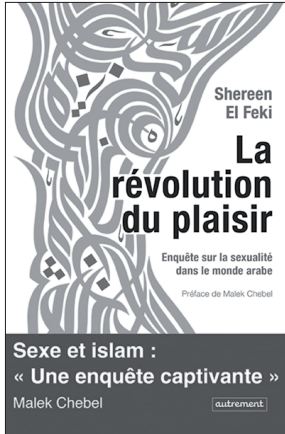
En définitive, l'analyse de l'auteur assume sans ambages un parti pris pour les communautés locales et, par ricochet, une remise en cause systématique de l'attitude des coopérants et opérateurs de l'aide internationale qui ne trouve aucune grâce à

ses yeux. Cette critique acerbe de l'aide au développement rejoint celle, par exemple, faite par Dambisa Moyo dans *L'Aide fatale*, mais s'en démarque largement quant aux préconisations pour changer de logiciel. Contrairement à Dambisa Moyo, qui dénonce l'aide et vante les mérites de la finance ou le développement des marchés financiers en Afrique, Jean-Claude Auzoux critique la financiarisation de l'économie et souhaite extirper ce tropisme de la finance dans l'aide au développement. Il ne recommande pas l'arrêt de l'aide au développement mais tout simplement un changement d'approche conceptuelle, de méthode et une réorientation vers l'éco-développement pour préserver les cultures africaines des ravages de la société capitaliste de consommation caractéristique de l'Occident. D'après lui, l'Afrique détiendrait « le secret du seul avenir durable pour l'humanité qui passe inévitablement par un autre développement, empathique, chaleureux et sobre, seul capable d'assurer la pérennité de la vie sur la planète ».

Enfin, on pourrait toutefois reprocher à Jean-Claude Auzoux son parti pris exclusif pour les populations locales qui aboutit à dédouaner, voire à déresponsabiliser ces dernières sur l'échec des projets de développement. De même, son analyse tend à trop généraliser sans discriminer entre les différents opérateurs de l'aide internationale, qui ne sont pas tous « aveugles », et obtiennent souvent des résultats probants. On pourrait par exemple évoquer le travail des ONG sanitaires comme Médecins sans frontières, dont la réaction s'est avérée salutaire pour contenir la propagation de l'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

Pierre Abomo
Doctorant à l'IEDES

Shereen El Feki
La Révolution du plaisir.
Enquête sur la sexualité
dans le monde arabe



Paris, Autrement, 2014, 368 pages,
 EAN : 9782746736900, 22 €.

Shereen El Feki mène dans cet ouvrage une enquête sur la sexualité en Égypte et d'autres pays du monde arabe, comme le Maroc, le Liban et les pays du Golfe persique. Longtemps responsable des programmes de prévention du VIH à l'OMS, elle y a fait le constat que les droits sexuels ne sont pas encore considérés comme faisant partie des droits humains dans de très nombreux pays et que leur reconnaissance est une composante des valeurs démocratiques.

Elle désigne les droits sexuels comme la liberté et la possibilité d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive, d'être informé, de choisir son partenaire, d'être actif ou non sexuellement dans le cadre de relations consensuelles. C'est également la liberté de choix concernant le fait d'avoir ou non des enfants et à quel moment. En fait, c'est le droit de contrôler son propre corps, librement et sans

risque. Son point de départ est l'hypothèse que le manque d'éducation sexuelle et reproductive des populations est une des raisons de la difficulté à lutter contre les maladies sexuellement transmissibles (VIH en particulier) mais également sources de grandes violences pour les femmes (avortements clandestins, meurtres d'honneur, viols conjugaux, etc.), les homosexuels et transsexuels. Sa thèse est que les droits sexuels font partie des droits humains les plus fondamentaux et que, sans liberté dans la sexualité, il ne peut y avoir de libertés individuelles ni même de démocratie.

Menant ses enquêtes pendant les révoltes et révolutions dans la région MENA [Middle East-North Africa, NDE], elle se demande si la lutte pour la démocratie et les libertés individuelles sera accompagnée d'une révolution sexuelle. En s'appuyant sur certains écrits comme « la révolution sexuelle », de Wilhelm Reich, elle démontre qu'un système autoritaire a besoin de sujets soumis et que l'organisation la plus efficace pour en produire est la famille patriarcale dans laquelle l'État autoritaire possède un représentant dans la figure du père. Et la manière la plus efficace pour que les enfants marchent droit est de limiter leurs libertés individuelles, en particulier la liberté sexuelle. Ainsi, la lutte contre le patriarcat est, par extension, une lutte pour la démocratie. La lutte contre le dictateur se présentant comme père de la nation est ainsi du même ordre que la lutte contre le père.

Or, le mariage représente dans les sociétés du monde arabe le statut le plus naturel et le plus enviable pour la majorité de la population, dans une vision très fermée de l'exercice de la sexualité, bien que certaines couches de la population aient des pratiques très libérées, sans toutefois les reconnaître ouvertement. Le monde arabe était pourtant autrefois célèbre en

Occident pour la liberté sexuelle, il est aujourd'hui profondément critiqué pour son intense intolérance. Les libertés sexuelles sont devenues l'un des enjeux de stabilité sociale et leur revendication est accusée de servir de cheval de Troie à l'Occident pour corrompre le monde arabe. Cette lecture de la circulation internationale des idées a gagné du terrain avec l'émergence et la diffusion du fondamentalisme musulman, considérant que tous les maux de la société (homosexualité, prostitution, pornographie, relations sexuelles hors cadre du mariage...) résultent de son influence. Cette manière de voir est largement soutenue par les religieux réactionnaires qui interprètent de façon fermée la religion et auxquels les politiques n'osent s'opposer. Il existe une longue tradition d'écrits arabes sur la sexualité, dont les auteurs, des figures religieuses, ne voyaient aucune incompatibilité entre la foi et le sexe, rappelle l'auteur. Pourtant, contrairement à ce qu'annonce la couverture – sans doute pour des raisons marketing –, il ne s'agit pas d'une enquête sur la sexualité et l'islam, mais bien d'une réflexion très informée des recherches existantes sur la sexualité dans le contexte patriarcal de la région MENA, dont la religion est l'islam.

Le maintien de la famille patriarcale, facteur d'inhibition sexuelle, et la croyance que les libertés sexuelles ne font pas (plus) partie de l'histoire, de la culture, de la « tradition » du pays pourraient expliquer en partie pourquoi les Égyptiens en particulier, mais d'autres peuples de la région aussi, ont supporté des gouvernements autoritaires depuis de si longues années. Un système qui assujettit ses citoyens, les réprime sur de nombreux plans, y compris sur le plan sexuel, pourrait être l'un des éléments ayant contribué à ce que les personnes restent inactives. L'auteur n'ignore cependant pas que ce qui a conduit les peuples à manifester a été l'injustice, la corruption, la pauvreté, les inégalités et

les multiples échecs des gouvernements, la sexualité n'ayant été que l'une des composantes de la frustration.

Dans un système patriarcal traditionnel, le mariage conditionne l'entrée dans la vie sexuelle. En principe, sans mariage, pas de vie sexuelle, car il est le seul moyen pour le système patrilignager de contrôler la filiation. Les femmes sont soumises à une surveillance stricte de leurs déplacements, comme l'a montré de façon très détaillée Camille Lacoste-Dujardin (*Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*, La Découverte, 1985), et leur existence sociale commence à partir du moment où elles sont mère d'un garçon. Aujourd'hui encore, dans la plupart des pays de la région MENA, avoir un mari et des enfants est déterminant pour les femmes, quels que soient leur statut et leur réussite professionnelle. Le mariage ne garantit cependant en rien une sexualité épanouie et les difficultés dans les couples sont nombreuses et fréquentes. Ces derniers souhaitent, pour une écrasante majorité d'entre eux, accueillir un enfant dans l'année qui suit le mariage, les hommes faisant ainsi la preuve de leur virilité et les femmes détenant alors la clé de leur existence sociale. Lorsque les problèmes semblent insurmontables, le divorce n'est pas la solution car il est encore loin d'être acceptable socialement. D'ailleurs, le taux d'occupation des femmes est très faible dans la région (entre 17 et 26 %, le taux d'emploi le plus faible au monde pour les femmes), elles n'ont d'autre choix pour survivre, si elles divorcent, que de retourner dans leur famille, qui peut ne pas les accepter. Ainsi, l'ensemble des contraintes rend difficile de s'émanciper de la famille dans une situation de vulnérabilité économique puisque sans filet de protection étatique, seule la famille peut apporter de l'aide aux jeunes chômeurs, aux divorcées, aux femmes célibataires et autres catégories vulnérables... Il existe donc une

grande interdépendance des individus entre eux et, par conséquent, l'obéissance aux normes sociales qui sous-tendent la famille est indispensable pour que ce filet puisse fonctionner. La sexualité va ainsi de pair avec la politique, l'économie, la religion et la tradition pour maintenir la classe dirigeante au pouvoir et le peuple à sa place. L'auteur appelle donc les sociétés à faire le point sur la sexualité des femmes mais aussi sur celle des hommes qui reste encore très largement méconnue afin de mettre en lumière quels leviers pourraient être actionnés pour instituer des relations libres et équilibrées entre les individus, non seulement primordiales pour l'exercice des droits sexuels, mais pour la démocratie.

Inversement, l'auteur pose la question de la traduction des luttes pour les libertés politiques dans la vie privée de ceux qui manifestent. La sexualité dans les mouvements liés aux printemps arabes a été et est encore un puissant levier d'assujettissement. Les contrôles de virginité réalisés sur les manifestantes qui occupaient la place Tahrir, au Caire, la nuit, ont été un moyen de contrôle politique délibérément utilisé par le pouvoir égyptien pour casser le mouvement. Source de honte et d'indignité, ces tests ont amené un certain nombre de jeunes femmes et de leurs camarades à cesser la lutte, afin d'éviter de défier ouvertement le chef de famille après avoir défié le chef de l'État. S'ils étaient collectivement prêts à défier le chef de l'État, ils l'étaient moins à défier les pères. L'auteur se montre ainsi très pessimiste sur l'avènement d'une « révolution du plaisir » contrairement à ce que laisse supposer le titre, qui ne reflète pas les conclusions de l'étude !

Cet ouvrage s'inscrit clairement dans le riche courant des études de genre au Moyen-Orient, vivement stimulé par la porosité entre les viviers de chercheurs

et de militants dans cette région, en cherchant à comprendre comment les interactions et les relations entre les femmes et les hommes produisent des structures sociales qui tendent à se reproduire en partant de la sexualité. Il apporte une réelle contribution aussi aux études sur la sexualité qui ne sont pas si nombreuses bien que (parce que ?) le sujet est extrêmement sensible et est justement lié aux libertés individuelles et donc aux rapports politiques. On peut s'étonner que, depuis les célèbres travaux d'Abdelwahab Boudhiba à la fin des années 1970, peu d'enquêtes de grande envergure aient été menées sur la sexualité dans la région MENA et que rares sont les études qui portent précisément sur les comportements sexuels des hommes (voir Dialmy, Cohen-Mor ou Ghannam par exemple), pourtant absolument essentielles pour comprendre les interactions femme-homme et leur implication dans le changement en cours dans la région MENA. L'émergence des thématiques comme l'homosexualité ou de façon plus extensive les questions liées aux LGBT renforcent la nécessité de questionner la réalité des droits sexuels et de réfléchir à la nécessaire éducation sexuelle et reproductive comme la base de l'émancipation individuelle, la construction d'identités individuelles, et la marche vers des sociétés plus démocratiques dans lesquelles des rapports plus égalitaires et donc un changement durable auront l'opportunité de s'enraciner. « Des relations libres et équilibrées entre les individus sont [donc] non seulement primordiales pour l'exercice des droits sexuels, mais constituent une base indispensable pour la démocratie politique » (p. 297), y compris dans un contexte de forte adhésion à la religion.

Gaëlle GILLOT
Enseignante-chercheuse à l'IEDES